

SECTION JUDICIAIRE
de la
POLICE RÉGIONALE D'ÉTAT
de SEINE-ET-MARNE

P.V. n° 155



MELUN, le 26 Octobre 1943

Le Commissaire de Police
Chef de la Section Judiciaire

à Monsieur le Préfet de Seine et Marne

OBJET : Sabotage de la voie ferrée à Grand-Puits (S & M).
Arrestation en flagrant-délit des auteurs.

REFERENCES: Message n° 51 du 26-10-1943 de la Direction du Service
Régional de Sûreté à PARIS.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que ce jour, à 8h45, dès réception du message cité en références, je me suis rendu à la gare de Grand-Puits, située entre celles de Mormant et de Nangis, où j'ai pu faire les constatations suivantes:

Le 26-10-43, à 4 h.44, le train de marchandises n° T P I.102, allant de Troyes à Paris a déraillé au P.K.65.250, sur le territoire de la commune de Grand-Puits (S&M), ligne Paris-Belfort (Est).

Le P.K. 65.250 est situé à 300 m. de la station de Grand-Puits en direction de Nangis.

La locomotive et 27 wagons (sur 51 qui composaient le convoi) se sont renversés et obstruent les deux voies.

Le train T.P. I.102 transportait du blé, du bois, des colis divers et 4 moteurs d'avion.

Deux convoyeurs militaires de l'armée allemande ont été tués sous les décombres et le chef de train légèrement blessé.

27 wagons sont détruits. La circulation est interrompue pour 24 h. sur les deux voies.

Ce déraillement a été provoqué par le "déséclissage" d'une des extrémités d'un rail de 15 mètres et le "détiréfonage" simultanés des deux côtés de rail (rail gauche de la voie II-direction de Paris) sur une longueur de 15 mètres.

La voie n'est pas gardée dans ce secteur.

L'heure du sabotage peut se situer entre 1 h. et 4 h.44 : vers 1 h. du matin le convoi qui précédait le train T.P. I.102 ayant passé en ce lieu, sans encombres.

En me rendant sur les lieux, et traversant les bois situés à proximité de la Chapelle-Gauthier, j'ai croisé trois individus qui circulaient de part et d'autre de la N.446, porteurs de musettes et paraissant être des ouvriers; il pouvait être 9 h.10.

A mon retour, vers 11 h.45, je doublais ces trois hommes, sur la R N.446, à environ 1 km. de Melun. Deux marchaient l'un derrière l'autre à droite de la chaussée et le troisième de l'autre côté de la route. Je remarquais que l'un d'eux portait un sac de campeur.

Je me suis arrêté à l'entrée de Melun, au carrefour des routes de Nangis et de Montereau et, assisté des Inspecteurs Lahourde, Pidot et Soupey, de mon service, ai procédé à l'interpellation de ces individus lorsqu'ils arrivèrent à notre hauteur.

Tous trois présentèrent des cartes d'identité qui parurent fausses et déclarèrent s'être rendus en campagne pour y trouver du ravitaillement. Fouillés sur le champ ils furent trouvés porteurs de clés de tubes du calibre des tire-fond utilisés par la S.N.C.F. de 2 pistolets automatiques, de cartes de la région et d'un indicateur "Chaix" du réseau de l'est (Octobre).

Ces trois individus furent immédiatement enchaînés et conduits à notre bureau où ils furent remis aux policiers de la 1^{ère} Brigade de Police de Sûreté ainsi que les objets saisis et mis sous scellés.

L'interrogatoire permit d'établir que ces trois hommes étaient les auteurs du sabotage de Grand-Puits commis ce jour en compagnie de 3 complices qui ont regagné Paris par un autre itinéraire.

Tous les six s'étaient, sur ordre, retrouvés à la Gare de l'Est, le 29-10-43 où ils prirent le dernier train de voyageurs pour Nangis. Ils descendirent à cette gare et, après le passage du train qui précède le TP.1.102, se rendirent sur la voie ferrée au P.K. 59.250 où ils commirent l'acte de sabotage qui provoqua déraillement et mort d'hommes.

Ils ont déclaré, en outre, appartenir à une organisation terroriste dite "de dérailleurs" spécialisée dans les opérations de sabotage sur le réseau de l'Est.

---Etats-civils---

UCCELLIO Amédée, né le 4 décembre 1911 à Gaverno (Italie), terrassier, dt. Rue de Messageries à Paris - Alias BELLONI Mario, titulaire carte d'identité n° 6.724 délivrée le 27 Juin 1942 par le commissariat de SAVIGNY-SUR-ORGE (S&O), mécanicien né le 21 mai 1910 à Arbassano-Torino (Italie), dt. 27 Rue de Courteline à SAVIGNY-SUR-ORGE (S & O).

NACTAK Carcl, né le 25 mai 1910 à Bratislava (Tchécoslovaquie), fourreur, dt. 123 Av. Carnot à Savigny-sur-Orge (S & O), titulaire de la carte d'identité n° 1309 délivrée le 11 Octobre 1941 par le 3^{ème} district de la circonscription de Savigny-sur-Orge (S & O).

GOLDBERS Léon, alias CHARTON Gérard, né le 14 février 1924 à Lodz (Pologne), s.d.f., en possession de la carte d'identité n° 2.791 délivrée le 28 Novembre 1941 par la 2^{ème} circonscription de Bezons (S&O) au nom de CHARTON Gérard, apprenti, né le 25 Novembre 1925 à Rouen (S.I), domicilié à Bezons, 16 Rue de la Convention.

Le Commissaire de Police
Chef de la Sûreté



COPIE

PARIS 28 Octobre

1ère Brigade Régionale
de Police de Sûreté
PARIS

SECTION POLITIQUE

N° 12.316 (S.P.
12.376 (S.P.

LE COMMISSAIRE DE POLICE DE SURETE
JOUHANEAU Alfred,

OBJET
Déraillement par sabotage
du train T.P.1102 au P.K.
65.250, commune de GRAND-
PUITS (S & M).

à MONSIEUR LE COMMISSAIRE PRINCIPAL, CHEF
de la PREMIERE BRIGADE REGIONALE de
POLICE de SURETE
à PARIS

(S/C. de Monsieur le COMMISSAIRE de POLICE
de SURETE, CHEF de la SECTION POLITIQUE)

VU et TRANSMIS
le **29 OCT 1943**

Le Commissaire de Police,
Chef de la Section Politique,

Paul Michel

Référence au télégramme transmis par Note N°2321 M.,
en date du 26/10/1943, émanant de M. le Commissaire
Divisionnaire, Chef de la Délégation de la Direction
des Services de Police à Paris, et en exécution des
instructions, de M. le Commissaire Divisionnaire, Chef
du Service Régional de Police de Sûreté à Paris,

J'ai l'honneur de vous rendre compte ci-dessous,
des résultats de l'enquête, à laquelle j'ai procédé,
conformément à vos instructions, au sujet de l'attentat
commis le 26/10/1943, sur la voie ferrée Paris-Belfort
commune de Grandpuits (Seine & Marne).

LES FAITS

Le 26 Octobre 1943, à 4h,44, le train de marchan-
dises N°T.P.1102, allant de Troyes à Paris, a déraillé
au P.K. 65.250, commune de Grandpuits, sur la ligne
Paris-Belfort.

Le sabotage est dû au détrefonnage du rail gau-
che de la voie 2 sur une longueur de 15 m.

La locomotive et 27 wagons ont été renversés. Le
train T.P.1102 transportait du blé, du bois et des mo-
teurs d'avions. Deux convoyeurs militaires allemands
ont été tués. Le chef de train est légèrement blessé.
La circulation est interrompue pour une durée de 24
heures sur les deux voies.

Le Commissaire BOZON, Chef de la Sûreté de Melun,
me rendant sur les lieux du sinistre avait croisé
deux individus qui lui avaient paru suspects. En re-
vant de procéder aux constatations, vers 11h,30,

Le Commissaire Divisionnaire
Chef du Service Régional de
Police de Sûreté à PARIS
Paris, le 30 OCT 1943
Le Commissaire Principal
Chef de la 1ère Brigade Régionale de Police de Sûreté

LE COMMISSAIRE PRINCIPAL
Régionale de
POLICE de SURETE
PARIS
Direction Générale de la Police Nationale

BOZON rencontrant à nouveau ces mêmes individus, illes interpellés. Parmi ceux-ci deux étaient armés de revolvers et l'un avait, en outre, une clef de détirefondage. Jusqu'ici deux d'entre eux ont reconnu avoir participé à l'attentat de GRANDPUITS.

- L'ENQUETE 4

Dès que cet attentat a été porté à la connaissance des Autorités de Police, le Commissaire BOZON, Chef de la Sûreté de Melun, s'est rendu sur les lieux, le 26/10/43 à 8h,45, où il a procédé aux premières constatations, assisté des Inspecteurs SCUPEY, BIDOT, LAHOURDE et GRUMIAUX.

Le train de marchandises T.P.1102, composé de 51 wagons, allant de Troyes à Paris, a déraillé le 26/10/43 à 4h,44, à 300 mètres de la gare de Grandpuits (S & M), à une trentaine de mètres d'un pont surplombant la voie, en déblai de trois mètres à cet endroit, sur le territoire de la commune de Grandpuits, au P.K. 65.250, sur la ligne Paris-Belfort. La machine est sortie des rails et 27 wagons sont complètement détruits.

Le train T.P.1102 transportait du blé, du bois et des moteurs d'avions. Deux convoyeurs militaires allemands ont été tués et le chef de train légèrement blessé.

L'examen de la voie a permis de constater que les tirefonds du rail gauche de voie 2, en direction de Paris ont été enlevés, sur une longueur de 15 mètres, ainsi qu'une éclisse. Puis le rail a été écarté et l'écartement maintenu au moyen de l'éclisse dévissée.

Les deux voies sont interceptées pour une durée de 24 heures.

Dans ce secteur les voies ne sont pas gardées. L'heure du sabotage se situe entre une heure (heure où le convoi précédent est passé sans dommage) et 4h,44 du matin, moment du déraillement.

Le Commissaire BOZON, en se rendant sur les lieux du sabotage avait remarqué trois individus qui lui avaient paru suspects. En rentrant d'effectuer les constatations, il les rencontra à nouveau, vers 11h,40, circulant sur la RN.446. Interpellés, ces trois individus présentèrent des cartes d'identité, établies par des Commissariats de Police d'Etat de Seine & Oise, aux identités suivantes :

- 1°- CHARTON Gérard, apprenti, né le 25/11/1925 à Rouen (Seine Infre) demeurant à Bezons (S & O), 16, rue de la Convention (carte n°2791), datée du 28/11/41 et portant le sceau du Commissariat de Police de Bezons (S & O).
- 2°- BELLONI Mario, mécanicien, né le 21/5/1910 à Arbassano (Italie, demeurant à Savigny s/ Orge (S & O), 27, rue de Courteline (Carte N°6724), datée du 27/6/42 et portant le sceau du Commissariat de Savigny s/ Orge.
- 3°- NACTAK Carol, né le 25/5/1910 à Bratislava (Tchécoslovaquie) demeurant à Savigny s/ Orge (S & O), 123.

.....

avenue Carnot (Carte N°1309), datée du 11/10/41 et portant le sceau du Commissariat de Police de Savigny s/ Orge.

Les vérifications faites au sujet de ces cartes d'identité, révélèrent qu'elles étaient fausses.

Interrogés, ces trois individus indiquèrent s'être rendus en "campagne" pour y trouver du ravitaillement.

Fouillés à corps, ils ont été trouvés porteurs :

- a) le nommé CHARTON Gérard, d'une somme de 1725 frs., un pistolet automatique de fabrication américaine, marque "Savage" cal. 7m/m,65, avec chargeur de 10 cartouches.
- b) le nommé BELLONI Mario, d'une somme de 220 frs., d'un pistolet automatique, marque "Sans pareil", cal. 6m/m,35, avec un chargeur de 6 cartouches, d'un sac, genre "camping" contenant une clef tubulaire à 4 pans du calibre des tirefonds utilisés pour fixer les rails de chemin de fer, d'une tige d'acier et de deux tubes métalliques, de deux cartes de la région et d'un indicateur "Chaix", du réseau de l'Est datant d'Octobre 1943.

Conduits à la 1ère Brigade Régionale de Police de Sécurité à Paris, ~~XXXX~~ aux fins d'interrogatoire, les trois individus sus-nommés ont déclaré se nommer comme suit :

- 1°- GOLDBERG Lajb (Léon), né le 14/2/1924 à LODZ (Pologne) de Samuel Jacob et de Régine GELEIMER, étudiant, domicilié 23, rue Clovis Hugues à Paris (19°), de race juive et de nationalité polonaise.
(alias CHARTON Gérard).
- 2°- USSEGLIO Amédéo, né le 4/12/1911 à GIAVENO (Italie), province de Turin, de André et de Philomène UGHETTO, célibataire, terrassier, demeurant rue de la Messagerie à Paris, de nationalité italienne.
(alias BELLONI Mario).
- 3°- SCHAPIRA Salomon Wolff, né le 25/5/1910 à Skala (Pologne), de Eisig et de Rifka GRUNFELD, célibataire, fourreur, sans domicile connu. Apatride.
(alias NACTAX Carol).

GOLDBERG a indiqué que ses parents et son oncle ayant été arrêtés comme israélites et se trouvant, de ce fait, sans ressources, il avait accepté les propositions d'un inconnu qu'il a rencontré dans un cinéma. Cet inconnu lui a proposé de faire partie d'un groupe de "Patriotes". Ce même individu lui a remis la fausse carte d'identité, dont il était porteur au moment de son arrestation et établie au nom de CHARTON Gérard.

GOLDBERG était appointé à raison de 3.200 frs. par mois. De plus, on lui fournissait des tickets d'alimentation et on lui remboursait ses frais de voyage. Ce même inconnu lui a dit également que dorénavant il s'appellerait "JULIEN".

GOLDBERG a pris contact, au début de Septembre, lors d'un rendez-vous fixé par l'inconnu à la gare de l'Est avec

.....

un individu que l'inconnu lui a présenté sous le nom de "ANDRE" qui depuis a été son chef d'équipe.

"ANDRE" lui a remis un sac tyrolien, en lui indiquant qu'il en aurait besoin pour transporter ses vivres lorsqu'il aurait à se déplacer. Puis il lui a fixé un nouveau rendez-vous à la gare de l'Est pour le 23 Septembre 1943, vers 14 ou 15 heures.

A cette date, il a retrouvé "ANDRE" qui l'a emmené à la gare Paris-Bastille où ils ont trouvé deux autres camarades. Ensemble, ils ont pris le train à destination de Brics-Comte-Robert. De là ils sont allés, à pied, près de Coubert où ils ont effectué le sabotage de la voie ferrée. Ils ont repris le train, le 24 Septembre, à Lieussaint, en direction de Paris. Là, "ANDRE" lui a fixé rendez-vous à la gare de l'Est pour 15 jours plus tard.

15 jours plus tard, c'est à dire vers le 11 Octobre 1943, en compagnie d'"ANDRE", GOLDBERG a pris le train à destination de Chalons s/ Marne. Arrivés à cette gare, ils ont retrouvé quatre autres camarades, dont le nommé SCHAPIRA Salomon. Le Groupe sous la conduite d'"ANDRE" s'est dirigé vers "La Veuve" à pied où alors qu'ils effectuaient le sabotage de la voie ferrée, ils ont été mis en fuite par des gardes-voies. Ils ont regagné Paris et avant de se séparer "ANDRE" a fixé un nouveau rendez-vous à GOLDBERG pour le 18 Octobre, toujours à la gare de l'Est. Il lui a également confié les outils servant aux sabotages, en lui recommandant de les apporter au jour dit. Le 18 Octobre, un inconnu auquel son signalement avait été donné, est venu le trouver à la gare de l'Est et lui a fait part que rien n'était prévu pour cette date, il pouvait rentrer chez lui. Il lui fixe alors rendez-vous pour le lundi 25 Octobre 1943 à 17h.15 à la gare de l'Est.

Le 25 Octobre, GOLDBERG a rencontré "ANDRE", ce dernier lui a remis la somme nécessaire pour prendre un billet à destination de Nangis.

A Nangis, GOLDBERG a retrouvé "ANDRE" et 4 autres camarades dont SCHAPIRA Salomon et USSEGLIO Amédéo. Sous la conduite de "ANDRE", le groupe s'est mis en marche et vers 23h.30 environ ils se sont arrêtés, à un commandement d'André, qui a indiqué le travail de chacun. GOLDBERG et un autre devaient faire le guet pendant que le reste du groupe devait s'employer au défonçage et dévissage du rail.

Peu avant l'arrivée à Nangis, un camarade avait remis à GOLDBERG un paquet contenant deux revolvers. Il en a conservé un et a remis l'autre à l'un de ses camarades.

Après avoir attendu le passage du dernier train de voyageurs et sur un signe d'André, le groupe a envahi la voie ferrée, chacun s'employant à accomplir la tâche qui lui avait été assignée.

L'opération, qui a duré environ 1 heure 1/2 a dû se terminer vers 2 heures du matin. Les six individus se sont regroupés et ont gagné les bois où ils ont erré jusqu'à 7 heures du matin.

A ce moment, et pour éviter d'attirer l'attention, il a été convenu de se diviser en deux groupes de trois. GOLDBERG, USSEGLIO et SCHAPIRA en formant un, l'autre comprenant "André" et deux autres inconnus. Chaque groupe devait emprunter un itinéraire différent pour se rendre à la gare de Melun.

C'est au cours de ce trajet que le Commissaire BOLON revenant des lieux de l'attentat, a interpellé les intéressés.

....

USSEGLIO a fait connaître qu'il était entré dans l'organisation clandestine, à l'instigation d'un ouvrier qu'il a connu alors qu'il travaillait, en qualité de terrassier, à l'aérodrome de Villacoublay. Cet ouvrier, qu'il ne connaît que sous le prénom de "JULIEN", l'a présenté à un nommé "ARTHUR" qui lui a proposé de faire partie d'un groupe de "patriotes" qui travailleraient pour la France.

USSEGLIO a accepté, et au cours d'un rendez-vous, qu'il a eu avec "ARTHUR" quelque temps plus tard, vers la mi-Septembre 1942, celui-ci lui a proposé de faire des sabotages de voies ferrées. Mais il aurait refusé.

Cependant "Arthur" a demandé à USSEGLIO une photographie afin de lui établir une fausse carte d'identité, qu'il lui a remise quelques jours après établie au nom de BELLONI Mario et qui a été trouvée en sa possession au moment de son arrestation.

De plus, "ARTHUR" lui a fait connaître qu'il serait appointé à raison de 2.300 frs. par mois et qu'on lui remettrait des titres de rationnement.

Le 23/10/42, au cours d'un rendez-vous, qui lui avait été fixé par "ARTHUR" à la gare de l'Est, ce dernier lui a présenté un individu sous le nom de "ROBERT" et lui a remis un billet de chemin de fer à destination de Nançis.

USSEGLIO et "ROBERT" ont pris le train pour Nançis et arrivés à destination il ont retrouvé quatre autres camarades, dont GOLDBERG et SCHAPIRA.

Puis, ils sont allés à pied à un endroit prévu pour effectuer un sabotage. Toutefois, avant de procéder à ce travail, ils ont attendu que le dernier train de voyageurs soit passé.

USSEGLIO a été désigné pour effectuer le détournement des traverses pendant deux autres camarades faisaient le guet.

Avant de se séparer, vers 7 h. du matin, en deux groupes, il avait été convenu qu'ils se retrouveraient en gare de Melun. USSEGLIO indique que c'est à ce moment qu'un camarade lui a remis un sac de camping, qu'il a mis sur son dos et lui a glissé un paquet dans une poche de sa veste. Ayant tâté ce paquet à travers sa poche, il a reconnu que c'était un revolver, mais il ajoute qu'il n'a pas eu la curiosité de regarder si cette arme était pourvue de cartouches et en état de fonctionner.

Quant à SCHAPIRA Salomon, il indique s'être rendu à Melun le 23/10/42; par un train partant vers 10 h. du matin, de la gare du Nord (ce qui est faux, aucun train à destination de Melun, ne partant de cette gare) et être arrivé dans cette localité à 11h.30. De là, il se serait rendu dans une ferme à Maincy, où il aurait travaillé. Il aurait quitté cette ferme le matin du mardi 26/10/42 à 8 h. pour regagner Paris. Sur la route, allant de Maincy à Melun, il aurait alors rencontré les deux individus qui ont été arrêtés en même temps que lui, qu'il aurait lié conversation et accompli une partie de chemin avec eux. Il a ajouté que lorsqu'il a été appréhendé il les précédait d'une cinquantaine de mètres et qu'il n'avait pas d'arme.

SCHAPIRA n'a pas voulu indiquer son domicile actuel ni l'adresse du fermier chez lequel il aurait travaillé à Maincy.

Confronté avec les nommés GOLDBERG et USSEGLIO, ceux-ci l'ont formellement reconnu pour avoir participé au sabotage de la voie ferrée à Grandpuits (S & M). GOLDBERG a même ajouté que SCHAPIRA faisait partie de l'équipe de sabotage qui a opéré à "La Veuve", vers le 11 Octobre 1943. Cependant SCHAPIRA a maintenu ses précédentes déclarations.

Les recherches effectuées dans le but d'identifier les nommés "ANDRE", "JULES", "ARTHUR" et "ROBERT" n'ont pas abouti jusqu'ici.

Signalement :

- a) "ANDRE", 35 ans, environ, taille 1m,68 environ, cheveux chatain, corpulence assez forte, peigné en arrière, figure allongée, rasée, teint coloré, sans signe particulier, était vêtu généralement soit d'un blouson de cuir marron et d'un pantalon, soit d'un complet bleu marine, coiffé d'un béret basque ou nu-tête, vraisemblablement de nationalité française, sans doute du nord.
- b) "JULES", 40 à 45 ans environ, 1m,80 environ, maigre, très brun de cheveux, figure longue et maigre, teint mat, parlait sans accent, vêtu en "bleus", type ouvrier.
- c) "ARTHUR", 28 à 30 ans environ, taille 1m,70 environ, cheveux blond, de corpulence moyenne, sans signe distinctif, vêtu habituellement d'un complet de sport gris avec pantalon de golf de même teinte, coiffé d'un béret basque. Parlait sans accent.
- d) "ROBERT", 30 ans environ, taille 1m,60 environ, mince, teint coloré, coiffé d'une casquette, vêtu d'un complet bleu marine à rayures blanches.

GOLDBERG, USSEGLIO et SCHAPIRA qui ont déclaré n'avoir jamais appartenu à un parti politique quelconque disent ignorer si l'organisation à laquelle ils appartenaient était rattachée au parti communiste.

- CONCLUSION -

De ce qui précède il ressort, que les nommés SCHAPIRA Salomon, USSEGLIO Amédéo et GOLDBERG Léon faisait partie d'un groupe de six individus, auteurs de l'attentat commis sur la voie ferrée Paris-Belfort, au P.K.65.250, commune de Grandpuits dans la nuit du 25 au 26 Octobre 1943.

En conséquence ils ont été conduits au Dépôt, près de la Préfecture de Police à Paris, à la disposition de M. le Procureur de la République, sous l'inculpation de sabotage de voie ferrée.

LE COMMISSAIRE DE POLICE DE SURETE